

Les massacres du 17 octobre 1961 à Paris : retour sur un crime d'État non élucidé



Le 17 octobre 1961, alors que la guerre d'Algérie touchait à sa fin, les algériens de la diaspora vivant en France appellent à une **manifestation dans les rues de Paris pour dénoncer le couvre-feu raciste imposé par le gouvernement français** de l'époque, quelques jours plus tôt, aux seuls algériens de France et qui leur interdit de sortir de chez eux entre 20h30 et 5h du matin. Les commerçants algériens avaient pour obligation de fermer leurs commerces avant 19h. Injonction également, aux algériens de rester isolés chez eux avec interdiction de se regrouper quelle que soit la raison ou l'occasion.

La manifestation pacifique regroupant des familles avec enfants a rassemblé trente mille algériens avec quelques soutiens individuels français. Il y eut **1 1730 arrestations brutales et autour de 300 tués par la police française dirigée à l'époque par Maurice Papon** qui avait reçu l'autorisation explicite des plus hautes sphères du pouvoir pour « faire le ménage ». Le préfet Papon a déployé **7 000 policiers pour réprimer la manifestation de familles désarmées**, car les organisateurs avaient interdit tout port d'armes ou autre objet pouvant être assimilé à une arme. Ce jour-là des algériens, manifestants contre une loi scélérate ségrégationniste, **furent jetés dans la Seine** par des policiers racistes, colonialistes, déchaînés et prêts à en découdre avec tous les protestants, sans distinction d'âge.

Communiqué de l'URC Paris-IDF du 14 octobre 2025

Les victimes ont été battues puis délibérément abattues. Des algériens ont été pendus aux arbres du Bois de Vincennes et les eaux de la Seine ont pris la couleur du bain de sang algérien. **Le nombre de morts n'a jamais pu être établi de manière précise**, comme c'est le cas dans tous les massacres coloniaux où la question du bilan humain est très difficile à cerner et tout est fait pour qu'on ne puisse jamais compter les morts.

Cela est confirmé aujourd'hui par la difficulté à établir un bilan exhaustif des victimes du génocide perpétré à Gaza depuis le 7 octobre 2023. Le chiffre annoncé d'environ 65 000 victimes est revu à la hausse, chaque jour, au fur et à mesure que l'on déterre des cadavres sous les gravats et vu que Gaza fut détruite à 90% de sa superficie, les découvertes macabres n'ont pas fini d'alimenter ce bilan.

Personne n'a jamais été poursuivi pour les massacres du 17 octobre 1961 et Maurice Papon a continué sa carrière avec sa légion d'honneur. Cependant, les responsabilités politiques n'ont jamais été établies, car Papon ne faisait qu'obéir aux consignes de son gouvernement, et **la reconnaissance d'un crime d'État se fait toujours attendre**.

Pour toutes ces raisons, nous militant.e.s de l'URC n'oublierons jamais les victimes de ce massacre colonial, ni leurs descendants et **nous appelons à rejoindre l'hommage qui sera rendu à leur mémoire le 17 octobre 2025 à Paris**, Place de la Sorbonne à 17h30, ensuite sur le Pont Saint-Michel, à côté de la plaque commémorative, à partir de 18h30.

Contre le colonialisme, l'impérialisme et le capitalisme qui ne sont plus que barbarie !

Peuples du Monde, unissons-nous !